

CHAPITRE XVI.—COMMERCE EXTÉRIEUR.

Ce chapitre commence par une brève esquisse du commerce extérieur du Canada, puis traite du tarif canadien et de l'orientation des échanges commerciaux du Canada depuis quelques années, et donne une description de l'Office des Renseignements Commerciaux. Plus loin, on trouvera les statistiques du commerce extérieur présentées en dix groupes distincts: statistiques historiques du commerce du Canada, analyse générale des importations et exportations, échanges avec le Royaume-Uni et l'Empire Britannique, échanges avec les Etats-Unis et autres pays étrangers, distribution géographique du commerce du Canada par continents et pays, principales marchandises importées ou exportées, commerce en matières premières et produits ouvrés, rang du Canada dans le commerce mondial, tableaux rétrospectifs et tableaux du commerce courant (tableau 1 à 21), et comparaisons du volume des importations et des exportations (tableau 22). Le chapitre se termine avec une étude sur le commerce touristique et les balances de paiements internationaux du Canada depuis quelques années.

Section 1.—Développement des tarifs.

La politique tarifaire, en autant qu'elle se rapporte au Canada, peut être traitée sous deux en-têtes: (1) aperçu historique des diverses phases du commerce canadien qui ont influencé la politique tarifaire et (2) politique tarifaire présente qui régit le commerce actuel du Canada. Faute d'espace, il est impossible d'entrer dans les détails d'une matière aussi compliquée que les tarifs. C'est pourquoi il a été nécessaire d'adopter le plan qui consiste à restreindre les détails concernant les denrées et les pays à la politique tarifaire actuellement en force, et à résumer dans la mesure du possible les données historiques et les détails des tarifs précédents, avec renvois aux éditions de l'Annuaire qui traitent de ces questions.

Sous-section 1.—Esquisse historique du commerce extérieur et des tarifs.

Immédiatement après la découverte du continent américain, chacune des nations européennes qui créèrent des établissements dans le Nouveau-Monde s'efforça de monopoliser le commerce de ses colonies en interdisant aux navires des autres nations d'aborder sur leurs rives et en défendant à ses coloniaux d'importer des marchandises européennes provenant d'autres pays, mais toutefois, en leur accordant le plus souvent un traitement préférentiel sur leur propre marché. C'est pourquoi les guerres coloniales qui ont eu l'Amérique pour théâtre étaient l'œuvre de gouvernements imprégnés de l'esprit de mercantilisme et qui avaient adopté la devise "vaisseaux, colonies et commerce". Cela étant, les résultats de ces guerres, c'est-à-dire la cession des colonies d'une puissance européenne à une autre, entraînaient dans les colonies ainsi cédées des changements économiques aussi profonds que les changements politiques. Les négociants, qui avaient constitué le trait d'union entre la métropole et sa colonie, se trouvèrent brutalement supprimés et remplacés par ceux du pays conquérant, qui s'emparèrent du monopole du commerce d'importation et d'exportation dorénavant détourné dans de nouvelles voies peut-être pas plus artificielles que celles suivies jusque-là.

Au commencement du régime français au Canada, le commerce extérieur de la colonie constituait un monopole entre les mains de plusieurs compagnies successive-